

Soyez organisés en vue du traitement : les vêtements

Tous les articles en tissus (vêtements, literie, etc.) doivent être mis dans des sacs en plastique bien fermés en tout temps jusqu'à 2 semaines après la disparition complète des punaises de lit. Vous pourriez donc avoir vos vêtements dans des sacs pendant plusieurs semaines.

Soyez organisés! Voici quelques conseils :



- ✓ Mettez vos vêtements lorsqu'ils sont **secs dans la sècheuse**. Faites sécher au cycle le plus chaud pendant **au moins 30 minutes**.
- ✓ Si vos vêtements sont sales, séchez-les d'abord pendant 30 minutes au cycle le plus chaud. Puis lavez-les. Finalement, séchez-les à nouveau. **Notez que le lavage ne tue pas les punaises de lit.**



- ✓ Mettez vos vêtements séchés dans des sacs en plastique qui n'ont pas encore été utilisés.
- ✓ Identifiez clairement les sacs pour faciliter la recherche de vêtements, au besoin.

Merci pour votre patience et votre collaboration !



Office municipal
d'habitation
de Montréal

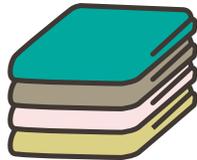
Trousse de vêtements

(pour une personne)

Nous vous recommandons de garder quelques sacs bien identifiés avec des articles en tissus dont vous avez besoin régulièrement. Voici une suggestion d'articles en fonction de la température.

L'essentiel

- Un ensemble de draps
- 2 serviettes
- 4 débarbouillettes
- Une couverture chaude (duvet ou autre pour la saison froide)
- 4 linges à vaisselle
- Sous-vêtements pour 7 jours
- 7 paires de bas
- 1-2 pyjamas ou vêtements de nuit
- 1 paire de pantoufles



Vêtements extérieurs

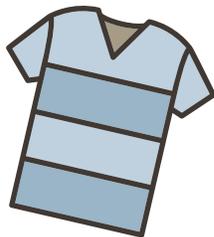
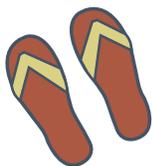
- Un manteau chaud ou un imperméable, selon la saison
- Une veste chaude
- Un foulard
- Une tuque
- Des gants ou mitaines
- Une paire de bottes ou de couvre-chaussures
- Survêtements (manteau, pantalon, etc.), si besoin



Vêtements et chaussures

(printemps et été)

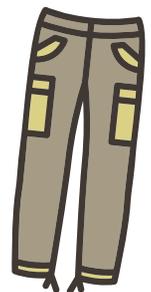
- 7 chandails à manches courtes
- 7 paires de shorts, bermudas, jupes ou autres
- Une paire de sandales ou de souliers d'été
- 2 chandails légers à manches longues
- 1 long pantalon



Vêtements et chaussures

(automne et hiver)

- 7 chandails chauds
- 7 paires de pantalon, jupes, leggings ou autres
- 5 chandails
- 1 paire de souliers et des bottes



Office municipal
d'habitation
de Montréal